

## DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT Nouvelle-Aquitaine

Liberté Égalité Fraternité Service Régional de la Formation et du Développement

## HABILITATION DES FORMATIONS PAR UC

La direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine décide de l'actualisation de l'habilitation

## du CFPPA Bourcefranc

à mettre en œuvre des unités capitalisables pour le diplôme/titre suivant :

## « BP Responsable d'exploitation aquacole maritime continentale »

préparé par la voie de

X

la Formation Professionnelle Continue

sur le site de : Bourcefranc

pour le(s) cycle(s) de formation 10-2021 / 09-2022, sous le n° 21 17 BO C BP REAM 2.

L'habilitation, délivrée pour une durée de 5 ans, prendra fin au 31 août 2025, sous réserve de réception annuelle des pièces actualisant le dossier.

Dans le cadre de cette habilitation, les référentiels d'Ucare suivants seront proposés :

Code Ucare	Intitulé court de l'Ucare
BQCC	Conduite de chaland
BQXC	Chargement/Déch.du chaland
BQPA	Commercialisation Pdts Aquacoles
BQSP	Culture de Spiruline

Fait à Poitiers, le 11/10/2021,

Le chef du service régional de la formation et du développement de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine,

**Guy LEHAY** 

